

DECLARATION UE DE CONFORMITE N° ARROW RX ET KROMIC ARROW RX

Le fabricant ou son mandataire établi dans la communauté :

ALCAD
ZA 98 RUE DES MARAIS
26260 SAINT DONAT

Déclare que l'EPI neuf décrit ci-après :

Lunettes de soleil

 De référence « ARROW RX ET KROMIC ARROW RX : REF 4552/4554/4556/4558/4559/4560 »

REPOND AUX EXIGENCES:

REGLEMENT UE 2016/425 « EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS » **ISO 12312-1:2013/A1:2015** "LUNETTES DE SOLEIL A USAGE GENERAL"





La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Fait Saint Donat, le 05.08.2023

Signé par Mr Didier et Gérant